

FICHE DE SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

SECTION 1 IDENTIFICATION ET USAGE DU PRODUIT

Nom/Identification du produit Greze-Off®	Usage du produit : Dégraiseur pour service intensif	Indice de formule : 04
--	---	----------------------------------

Nom du fabricant et du fournisseur aux États-Unis Spray Nine Corporation Adresse (Numéro, rue, ville, État et code postal) 251 North Comrie Avenue Johnstown, NY 12095 Téléphone d'urgence 1-800-477-7299 Chemtel 1-800-255-3924 Téléphone pour renseignements 518-762-4591 ou télécopieur 518-762-2566 Signature du rédacteur (facultatif) Claudia E. Britton	Nom du fournisseur au Canada ITW Permatex Canada Adresse (Numéro, rue, ville, État et code postal) 8450 Lawson Road, Unit 1 Milton, Ontario, Canada L9T 0J8 Téléphone d'urgence ChemTel 1-800-255-3924 Préparée le : 23 novembre 2007
---	---

CATÉGORIE HMIS : SANTÉ-1 INFLAMMABILITÉ-0 RÉACTIVITÉ-0 PROTECT. INDIVIDUELLE - B
CATÉGORIE NFPA : SANTÉ-1 INFLAMMABILITÉ-0 RÉACTIVITÉ-0

CATÉGORIE WHMIS : D-2B IRRITANT

SECTION II – COMPOSANTS DANGEREUX (29 CFR 1910.1200)

Composants	No de CAS	Poids %	Limite d'exposition	
			CMA ACGIH	PEL OSHA
Métasilicate de sodium	6834-92-02	1-5	Non établi	Non établi
Alcool isopropylique	67-63-0	1-5	400 ppm	400 ppm
Éthoxy alcools, C9-11	68439-46-3	1-5	Non établi	Non établi
Éther monobutyl de propylèneglycol	5131-66-8	1-5	Non établi	Non établi

SECTION III – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DU PRODUIT**BRÈVE DESCRIPTION EN CAS D'URGENCE**

Liquide translucide orange à odeur de citron. Provoque une irritation oculaire. Un contact prolongé ou répété avec le produit provoque une irritation de la peau. L'inhalation des vapeurs ou des brouillards peut être nocif ou provoquer une irritation. Le produit peut être dangereux s'il est ingéré.

EFFETS POTENTIELLEMENT DANGEREUX SUR LA SANTÉ :

CONTACT AVEC LES YEUX : le produit peut provoquer une irritation.

CONTACT AVEC LA PEAU : une utilisation prolongée ou répétée du produit peut causer une irritation de la peau.

INHALATION : l'inhalation du produit sous forme de brouillard peut être nocive et provoquer une irritation

INGESTION : le produit peut être nocif s'il est ingéré.

CONDITION MÉDICALE AGGRAVÉE PAR UNE EXPOSITION : aucune connue. Les personnes qui souffrent d'une affection préexistante ou d'une sensibilité peuvent être davantage susceptibles de subir les effets d'une exposition au produit.

EFFETS CHRONIQUES : aucun connu.

SECTION IV – PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : rincer immédiatement avec de l'eau pendant 15 minutes. Retirer s'il y a lieu les verres de contact étant donné qu'ils peuvent contribuer à aggraver l'irritation. Appeler le médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU : rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler le médecin si l'irritation persiste.

INHALATION : sortir la victime au grand air. Si les symptômes persistent, appeler immédiatement le médecin.

INGESTION : ne pas provoquer le vomissement. Faire boire beaucoup d'eau. Appeler le médecin.

REMARQUE AU MÉDECIN : traiter les symptômes de la victime.

FICHE DE SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

SECTION V – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

INFLAMMABILITÉ

POINT D'ÉCLAIR : Sans objet

MÉTHODE UTILISÉE : Sans objet

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ

LII : Non établie

LSI : Non établie

TECHNIQUE D'EXTINCTION : à l'alcool ou mousse tout usage pour les incendies importants. Utiliser de l'anhydride carbonique ou de la poudre chimique pour circonscrire les petits incendies.

RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : aucun connu. Le produit a été testé selon la Norme D 4206 de l'ASTM et ne s'est pas enflammé.

CONSIGNES EN MATIÈRE DE LUTTE : appareil de protection respiratoire et vêtements protecteurs. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu.

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES : aucun connu

SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE : aucune connue

SENSIBILITÉ À LA DÉCHARGE STATIQUE : aucune connue

SECTION VI MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS

Porter des vêtements de protection appropriés. Dans la mesure du possible, récupérer le produit pour l'utiliser ou l'absorber avec un produit approprié pour le récupérer et en disposer. Rincer le secteur à fond avec de l'eau.

MISE EN GARDE : la zone de déversement peut être glissante. Rincer à fond la zone de déversement avec de l'eau. S'il s'agit d'un déversement important, endiguer le secteur pour éviter que le produit ne se répande davantage et communiquer avec l'organisme de protection de l'environnement pertinent.

SECTION VII – MANUTENTION ET STOCKAGE

Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Éviter le gel et la chaleur excessive. Garder le produit hors de la portée des enfants.

SECTION VIII – PROTECTION EN CAS D'EXPOSITION

PROTECTION OCULAIRE : le port de lunettes de sécurité est recommandé.

PROTECTION DE LA PEAU : le port de gants à l'épreuve des produits chimiques est recommandé pour usage prolongé.

PROTECTION RESPIRATOIRE : aucune exigée dans des conditions normales d'utilisation

MESURES TECHNIQUES : aucune connue

CONSIGNES EN MATIÈRE D'EXPOSITION : utiliser le produit uniquement dans un endroit bien aéré.

SECTION IX – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE : translucide de couleur orange

ÉTAT PHYSIQUE : liquide

POINT D'ÉBULLITION : ~212°F (~100°C)

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : complète

TAUX D'ÉVAPORATION : <1

DENSITÉ RELATIVE : ~1.013 g/ml

POINT DE GEL : ~32°F (~0°C)

DENSITÉ DE VAPEUR : inconnue

POINT DE FUSION : sans objet

TENSION DE VAPEUR : ~18 mm

POIDS MOLÉCULAIRE : sans objet

VISCOSITÉ : sans objet

ODEUR : citron

% DE VOLATILITÉ : ~91

pH : ~12.8

SECTION X STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE : stable

INCOMPATIBILITÉ : agents oxydants puissants

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : oxyde de carbone, anhydride carbonique, oxydes de sodium, hydrogène et oxydes d'azote

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : impossible

SECTION XI – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

YEUX :	non disponibles
PEAU :	non disponibles
INHALATION :	non disponibles
INGESTION :	non disponibles
SUBCHRONIQUE :	non disponibles
CHRONIQUE / CARCINOGENÉITÉ :	non disponibles. Ne contient aucun produit cancérigène connu.
TÉRATOGENÉITÉ :	non disponibles
PRODUITS MUTAGÈNES :	non disponibles
SENSIBILISATION :	non disponibles

Grez-Off®

Page 3 de 3

FICHE DE SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

SECTION XII – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

DONNÉES ÉCOTOXICOLOGIQUES :	non disponibles
DISTRIBUTION :	non disponibles
DONNÉES SUR LES CONSÉQUENCES CHIMIQUES :	non disponibles

SECTION XIII – MESURES D'ÉLIMINATION

Éliminer le produit selon les règlements fédéraux, d'état et locaux.

SECTION XIV – DONNÉES SUR LE TRANSPORT (Données partielles)

APPELLATION DE TRANSPORT DOT :	Non régi
APPELLATION TMD AU CANADA :	Non régi
APPELLATION CHIMIQUE POUR LE TRANSPORT :	Sans objet
CLASSE DE RISQUE DOT :	Sans objet
NUMÉRO N.U. :	Sans objet
QUANTITÉS À DÉCLARER (LB) :	Sans objet
ÉTIQUETTE DOT :	Sans objet
AFFICHE DOT :	Sans objet
CLASSIFICATION DE MARCHANDISES EN VRAC :	Sans objet
EMBALLAGE DE MARCHANDISES :	Sans objet
ÉTIQUETTE DU PRODUIT :	Sans objet

SECTION XV – RÉGLEMENTATION (Données partielles - Règlement choisi représenté)

STATUT TSCA : tous les composants de ce produit font partie de la liste TSCA ou en sont exemptés.

QUANTITÉS À DÉCLARER CERCLA : aucune

SARA TITLE III :

SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES EN VERTU DE LA SECTION 302 : aucune

CATÉGORIES DE MATIÈRES DANGEREUSES EN VERTU DES SECTION S 311/312 : risque de toxicité aiguë

PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES EN VERTU DE LA SECTION 313 : aucune

STATUT RCRA : sans objet

CALIFORNIA PROPOSITION 65 : ce produit ne contient aucun produit chimique qui doit être déclaré en vertu de la California Proposition 65

SECTION XVI – AUTRES RENSEIGNEMENTS

CONDITIONS LÉGALES

Renonciation : les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur des données que nous jugeons fiables au moment de sa préparation. L'exactitude et l'intégralité de ces renseignements ne peuvent toutefois pas être garantis. Nous ne pouvons prévoir toutes les conditions dans lesquelles ces renseignements et nos produits sont utilisés ni les conditions dans lesquelles ceux des autres fabricants peuvent être utilisés en combinaison avec nos produits. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les pertes ou les dommages qui font suite à un usage ou à une manutention inappropriés ou anormaux de nos produits, une incompatibilité entre les produits, au défaut de respecter les consignes et les avertissements sur l'étiquette du produit et sur la Fiche ou du défaut de respecter les pratiques recommandées.